



Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2021

L'an deux mil vingt et un

Le vingt-cinq mars à dix-huit heures trente,

le Conseil Municipal de la Commune de CÉBAZAT (Puy-de-Dôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Domaine de la Prade, sous la présidence de M. NEUVY Flavien, Maire de CÉBAZAT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 mars 2021

PRÉSENTS :

Maire : M. NEUVY Flavien.

Adjoints : M. ROSLEY Patrick, Mme CHALUS Jocelyne, M. DA SILVA Tony, Mme AMEIL Pascale, M. DISSARD Andréa, Mme MARQUIÉ Dominique, M. MOREL Olivier.

Conseillers Municipaux : Mme CHAPUT Yolande, Mme AMEIL Marie-Jeanne, M. FERNANDES José, Mme FOURNIER Marie-Thé, Mme PARDES Aldina, Mme PEREIRA DE SOUSA Rosa, M. SOLVIGNON Yves, Mme GANNE Elisabeth, M. OLIVAIN Thierry, Mme LECOUSY Nathalie, Mme SAMPAIO Arminda, M. BAARDMAN-BOGERMAN Fabrice, Mme PELESE Albane, M. LAFORGE Maxime, Mme MOLLAR Caroline, M. REGNIE Steven, M. FENAILLE Gabriel.

PROCURATIONS : M. OLÉON Maurice à Mme CHALUS Jocelyne, Mme MOULY Brigitte à Mme MARQUIÉ Dominique, M. GAAG Dominique à M. NEUVY Flavien, M. BOYER Cédric à M. ROSLEY Patrick.

ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. LAFORGE Maxime.

Nombre de conseillers en exercice : 29

présents : 25

procurations : 4

votants : 29

absent : 0

Le quorum étant atteint, la séance du Conseil Municipal est ouverte.

COMPTE RENDU DE DÉLÉGATIONS

Acte a été pris des décisions suivantes, prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation de compétences qui lui a été donnée au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans la séance du 11 juin 2020 :

Conventions – Assurances – Cimetière

- N°DM2021-008 : convention de location d'un emplacement n°23 sur le parking situé Impasse du Pont, à compter du 22 février 2021.
- N°DM2021-009 : convention de coproduction avec la compagnie CONTREPOINT pour le spectacle « 14 duos d'amour » prévu sur la saison 2021-2022 ou 2022-2023 à Sémaphore.

- N°DM2021-010 : acceptation de la proposition des assurances ALLIANZ concernant les garanties du véhicule Renault Kangoo Express immatriculé FW-280-YF, pour la période du 16 février au 30 décembre 2021.
- N°DM2021-011 : résiliation d'une convention de location d'un emplacement n°17 sur le parking Impasse du Pont, à compter du 10 mars 2021.
- N°DM2021-013 : convention de partenariat avec l'UFCV pour la mise en place d'une session de formation sur les émotions, les 12 et 19 juin 2021, dans le cadre des activités du RAMPE.
- N°DM2021-014 : renouvellement d'une concession n°105-106 pour 30 ans.
- N°DM2021-016 : convention avec l'association LE STUDIO DES VARIETES pour la réalisation de stages de formation « Les rencarts studieux 2021 », du 10 au 12 mars 2021 à Sémaphore.
- N°DM2021-017 : renouvellement d'une concession n°108-109 pour 15 ans.

Marchés publics

- **DM2021-012 : Fourniture et maintenance de Défibrillateurs Automatisés Externes DAE**

Dans le cadre de ce marché de fournitures et de services, un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 7 décembre 2020 sur le journal La Montagne, la plateforme de dématérialisation des marchés publics www.centreofficielles.com et le site internet de la Ville.

À la date limite de réception des offres, fixée au 4 janvier 2021 à 12h00, 6 candidats ont déposé des offres : Schiller France, Prév'Inter, Dajac, D-Sécurité, A cœur vaillant et Cardiop.

Après analyse des dossiers par les services Techniques et Commande Publique, au vu des critères suivants :

- ✓ Valeur technique – 60 %,
- ✓ Prix des prestations – 40 %.

Le marché a été attribué à l'entreprise DAJAC, pour les montants suivants :

- Achat échelonné de 10 Packs DAE, avec boîtiers de protection et signalétique : 19 990 € Hors Taxes,
- Maintenance annuelle pour 15 DAE : 900,00 € Hors Taxes.

Le marché a été signé le 25 février 2021.

- **DM2021-015 : Travaux d'extension du cimetière communal**

Dans le cadre de ce marché de travaux, un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 16 décembre 2020 sur le journal La Montagne, la plateforme de dématérialisation des marchés publics www.centreofficielles.com et le site internet de la Ville, avec l'allotissement suivant :

- Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers
- Lot n°2 : Aménagements extérieurs et espaces verts
- Lot n°3 : Serrurerie.

À la date limite de réception des offres, fixée au 15 janvier 2021 à 12h00, 7 candidats ont déposé des offres conformes : Sanchez, Colas RAA, Eurovia, Gatp, JD Paysages, Id Verde et GSA2.

Après analyse des candidatures par le service Commande Publique et des offres par le maître d'œuvre de l'opération, le bureau d'études GEOVAL, et après réunion de la Commission d'Appel d'Offres « MAPA » le 4 mars 2021, au vu des critères suivants :

- ✓ Valeur technique – 55 %,
- ✓ Prix des prestations – 45 %.

Les marchés ont été signés et attribués, le 8 mars 2021, aux entreprises suivantes :

- Lot n°1 : COLAS RAA, pour un montant de 165 992,30 € Hors Taxes,
- Lot n°2 : JD Paysages, pour un montant de 21 399,00 € Hors Taxes,
- Lot n°3 : GS2A, pour un montant de 18 500,00 € Hors Taxes.

RESSOURCES HUMAINES

- ❖ **Renforts 2021 : accroissements saisonniers d'activité**

Le Conseil Municipal a pris acte de la création au sein du service Enfance-Jeunesse du poste de contractuel, aux conditions indiquées et a décidé, À L'UNANIMITÉ, de créer, au sein du service Enfance-Jeunesse des postes de contractuels, aux conditions indiquées.

❖ **Renforts 2021 : agents indisponibles**

Le Conseil Municipal a pris acte de l'ouverture des postes de contractuels au sein des services Entretien et Petite Enfance en remplacement d'agents indisponibles.

❖ **Tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal, vu l'avis du Comité Technique, À L'UNANIMITÉ, a approuvé la mise à jour du tableau des effectifs selon les modalités exposées.

❖ **Lignes directrices du Centre de Gestion 63 au titre de la Promotion Interne (PI)**

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion du Puy-de-Dôme et l'avis du Comité Technique de la Commune, a pris connaissance des Lignes Directrices de Gestion (LDG) relatives à la Promotion Interne dont le Président du CDG63 reste l'autorité compétente pour fixer lesdites LDG.

❖ **Compte Personnel de Formation**

Le Conseil Municipal, vu l'avis du Comité Technique, À L'UNANIMITÉ, a adopté les modalités de mise en œuvre du Compte Personnel de Formation.

ENFANCE-JEUNESSE

❖ **Ecole numérique : appel à projets et demandes de subventions**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a donné un avis favorable à la participation à l'appel à projets pour un socle numérique de base dans les écoles élémentaires dans les conditions précisées et a approuvé le plan de financement et la demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal (FIC) à hauteur de 20 721 €.

❖ **Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a approuvé la convention d'objectifs et de financement de la prestation de service « Relais Assistants Maternels » avec la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022.

URBANISME / TRAVAUX

❖ **Rénovation énergétique et mise en conformité de l'équipement culturel « Sémaphore » : plan de financement et demandes de subventions**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a approuvé le plan de financement pour la rénovation énergétique et la mise aux normes de l'équipement culturel « Sémaphore » pour le scénario technique. Il a approuvé la demande de subvention auprès :

- du dispositif « COT CHALEUR + Demain » de Clermont Auvergne Métropole à hauteur de 202 720 €,
- de l'Etat dans le cadre du Plan de Relance à hauteur de 213 368 €,
- de la Direction des Affaires Culturelles à hauteur de 50 000 €,
- de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du dispositif « Bonus Relance – fonds de soutien aux communes » à hauteur de 100 000 €.

❖ **Remplacement des gradins de l'équipement culturel « Sémaphore » : actualisation du plan de financement et demande de subvention**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a approuvé l'actualisation du plan de financement prévisionnel du remplacement des gradins de l'équipement culturel « Sémaphore ». Il a autorisé Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de financement auprès de :

- Monsieur le Préfet au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) à hauteur de 119 948 € ;
- Monsieur le Préfet au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 53 968 € ;
- Monsieur le Président de Région au titre Fonds régional d'investissement pour l'équipement et l'itinérance à hauteur de 50 000 €.

FINANCES / COMMANDE PUBLIQUE

❖ **Adhésion à un nouveau groupement de commandes pour l'achat d'électricité et services associés du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme – Segments C2/C3/C4/C5**

Le Conseil Municipal a pris acte de la dissolution du groupement de commandes constitué par l'acte constitutif relatif à l'achat d'électricité et services associés pour les points de livraison ayant une puissance souscrite inférieure ou égale à 36 KVA, avec effet aux termes des marchés en cours.

Le Conseil Municipal a approuvé, À L'UNANIMITÉ, l'acte constitutif du groupement de commandes, pour l'achat d'électricité et de services associés, à des points de livraison toutes puissances souscrites, et au sein duquel le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme exercera le rôle de coordonnateur.

❖ **Mise en place d'une aide financière dans le cadre du plan vélo communal**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a approuvé la mise en place d'une aide financière forfaitaire dans le cadre du plan vélo communal selon les modalités décrites et a donné un avis favorable à la fixation de l'enveloppe à hauteur de 3 500 € pour l'année 2021.

❖ **Subventions au titre de l'année 2021**

Le Conseil Municipal a décidé, À L'UNANIMITÉ, d'accorder au titre de l'année 2021, les subventions telles qu'elles ressortent de l'état ci-annexé, étant précisé que M. NEUVY Flavien ne prend pas part au vote et pour :

- Cébazat Animations : Mmes CHALUS Jocelyne, AMEIL Marie-Jeanne, CHAPUT Yolande, MM. ROSLEY Patrick, DA SILVA Tony, SOLVIGNON Yves et BOYER Cédric, ne prennent pas part au vote,
- Don de sang bénévole : Mme CHAPUT Yolande ne prend pas part au vote,
- Comité de Jumelage : Mme MARQUIE Dominique, MM. MOREL Olivier, BAARDMAN-BOGERMAN Fabrice, SOLVIGNON Yves et FENAILLE Gabriel, ne prennent pas part au vote,
- C'Ma Chanson : Mme AMEIL Pascale et M. DISSARD Andréa, ne prennent pas part au vote,
- Cébaz'Tempo : Mme AMEIL Pascale et M. DISSARD Andréa, ne prennent pas part au vote,
- Cébazat Sports : M. DA SILVA Tony ne prend pas part au vote,
- Cébazat Judo : M. MOREL Olivier ne prend pas part au vote,
- La Fontaine de Vie (EHPAD de Blanzat) : Mme CHALUS Jocelyne ne prend pas part au vote,
- CCAS : Mmes CHALUS Jocelyne, SAMPAIO Arminda, MOLLAR Caroline, MM OLIVAIN Thierry et FERNANDES José, ne prennent pas part au vote,

Budget Primitif 2021 - Subventions

ASSOCIATIONS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	EXCEPTIONNELLE
Amicale des Motards Cébazat	500		
ACEDAC Course Cycliste Vallée du Bédât	2357		
Amicale des Sapeurs Pompiers	1500		
Amicale Laïque	12000		
Amicale Laïque (Volley)	8000		
Anciens Combattants UNC			
Amicale Anciens Combattants et Amis de Cébazat	211		
APE Jules Ferry Cébazat	500		
ASM Omnisports			
Association l'Espoir	356		
AVF Accueil	670		
CAVA	340		
Cébazat Activités Loisirs (CAL)	432		
Cébazat Animations	18090		
Cébazat Commerce Artisanat			1500
Cébazat Judo	0		
Cébazat Mémoire et Patrimoine	500		
Cébazat d'Hier et d'Autrefois	500		600
Cébazat Sports	12800		3000
Cébazat Tennis Club	1240		
Cébaz' Tempo	350		
Club Regain	800		
C'Ma Chanson (BS)	1000		
Comité Départemental Prix Résistance et Déportation	0		
Comité de Jumelage	520		8000
Comité de Jumelage			
Comité des Fêtes			
Comité Social du Personnel Communal	500		
Don de sang bénévole	350		
Donneurs de Voix (bibliothèques sonores)	300		
Ensemble Cébazat	302		
Espace et Course	0		
Etincelle (CHU)	200		
Jardin Botanique Auvergne	0		
la fontaine de vie (EHPAD de Blanzat)	200		
Les Petits Cébazous	302		
Les Uns Parfaits	533		
Modélisme Nautique Cébazaire	215		
PEP Clermont-Ferrand	109		
Pétanque de Cébazat	180		
Prévention routière	200		
Self defense féminine de Cébazat	0		
Société de chasse Saint Hubert Club de Cébazat	323		
Société de pêche AAPPMA Vallée du Bédât	840		
Un espoir pour tous	302		
Enveloppe libre (attribution éventuelle par délibérations)	2000		
Les Crânes Verts projet de court-métrage	800		
Dispositif subvention acquisition vélo électrique		3500	
PROJETS PEDAGOGIQUES DES ECOLES			4567
Orchestre à l'école			1000
CCAS Cébazat (compte 657362)	125000		
	195 322	3 500	18 667

❖ **Participation communale au fonctionnement de l'école privée Sainte-Cécile pour l'année 2021**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a approuvé la fixation du coût de fonctionnement à 1 012,05 € pour un élève de préélémentaire et à 397,61 € pour un élève d'élémentaire, coût qui pourra également être facturé aux communes de résidence d'élèves scolarisés sur Cébazat. Le Conseil Municipal a donné un avis favorable au versement de la participation au titre de l'année 2021 au bénéfice de l'école privée Sainte-Cécile à hauteur de 40 663,31 € et a donné un avis favorable au complément sur la participation versée au titre de l'année 2020 avec un complément à hauteur de 982,86 €.

❖ **Prime annuelle du personnel 2021**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a donné un avis favorable à l'augmentation de 1% de la prime annuelle du personnel communal et de la fixer ainsi à 1 244,85 € bruts.

❖ **Taux d'imposition locales 2021**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a maintenu pour 2021, les taux d'imposition locales ainsi qu'il suit : Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,11 % et Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 106,77 %.

❖ **Budget Primitif 2021**

Le Conseil Municipal, À LA MAJORITÉ, par 26 voix pour, 2 voix contre (Mme MOLLAR Caroline et M. FENAILLE Gabriel) et 1 abstention (M. REGNIE Steven), a adopté le budget de la Commune qui s'équilibre en section de fonctionnement à 11 083 879,52 € et en section d'investissement à 3 884 978,89 €.

PATRIMOINE

❖ **Convention de servitude avec ENEDIS dans le cadre de l'aménagement de lignes électriques souterraines, lieudit « Les Planchettes »**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a approuvé la convention de servitude à passer avec ENEDIS pour le terrain cadastré section AZ n°196 lieu-dit « Les Planchettes ».

Personne ne demandant plus la parole, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h40.

Le secrétaire de séance,
Maxime LAFORGE

Le Maire,
Flavien NEUVY